

Les taux d'intérêt élevés

Je voudrais consacrer quelques minutes aux observations de deux députés libéraux de l'arrière-ban, dont on n'entend pas souvent grand-chose. Cet après-midi, le député de Cap-Breton Richmond-Est a fait l'éloge du gouvernement pour toutes ses initiatives. Quand je suis intervenu pour lui demander de nous parler du taux de chômage au Cap-Breton, le député ne m'a pas répondu. Il n'a pas voulu me donner de chiffres, monsieur l'Orateur, même s'il les connaît certainement mieux que moi. Il m'a répondu en me rappelant—il a d'ailleurs raison mais je n'ai absolument rien à me reprocher—que le Nouveau parti démocratique s'oppose à la construction de centrales nucléaires et d'usines de traitement de l'eau lourde. C'est bien vrai, monsieur l'Orateur. Au contraire de beaucoup de gens qui ne s'intéressent pas à la politique, nous ne craignons pas les effets éventuels, dans un an ou deux, mais bien dans des milliers d'années, des déchets des centrales nucléaires.

Je me réjouis de constater que le député de Cap-Breton Richmond-Est est des nôtres en ce moment, car le taux de chômage au Cap-Breton est aujourd'hui à 13 p. 100; c'est une honte et on peut bien se passer d'un taux de chômage pareil, où que ce soit au Canada. Au lieu de critiquer le Nouveau parti démocratique pour son opposition à la construction d'une usine de traitement de l'eau lourde, le député de Cap Breton Richmond-Est ferait mieux de s'en prendre à son gouvernement libéral et au gouvernement conservateur de la Nouvelle-Écosse qui, à eux deux, n'ont pas investi l'argent nécessaire pour moderniser l'aciérie de Sydney et en faire une entreprise viable.

● (2040)

M. Dingwall: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement pour préciser très clairement que le Nouveau parti démocratique réclame la fermeture des usines d'eau lourde de Glace Bay et de Port Hawkesbury, ce qui mettrait 900 travailleurs à la rue. Pour la gouverne du député, je tiens à lui signaler que le gouvernement fédéral a accordé 96.2 millions à la société Sydney Steel Corporation pour lui permettre de rénover l'usine qu'elle possède dans ma circonscription.

L'Orateur suppléant (M. Corbin): A l'ordre, je vous prie. Le député ne fait pas un rappel au Règlement; il avance un argument.

M. Orlikow: Il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement, en effet, et j'ose espérer, monsieur l'Orateur, que vous tiendrez compte du fait que l'intervention du député a empiété sur mon temps de parole. Le gouvernement libéral et le gouvernement conservateur de la Nouvelle-Écosse ont prêté de l'argent à l'usine de la Sydney Steel pour éviter qu'elle ne ferme. Ce que je veux dire—le député le sait très bien—c'est qu'ils n'ont pas accordé suffisamment d'argent pour faire de cette usine un établissement moderne, rentable et viable. Le député du Lac-Saint-Jean (M. Gimaiel) a dit que le NPD était un parti socialiste. Il a fait des allusions que je ne relèverai même pas. Il a prétendu que nous avions des tendances communistes. Si le député veut savoir quel genre de socialisme nous prônons, qu'il jette donc un coup d'œil sur la France. Le gouvernement socialiste de M. Mitterrand a dit clairement qu'il était plus important de lutter contre le chômage que de lutter contre

l'inflation. Il a augmenté le salaire minimum et la pension de vieillesse. Voilà le genre de politique que nous prônons et nous nous réjouissons d'être apparentés au parti au pouvoir en France.

J'en viens, si vous me le permettez, au problème plus grave auquel notre pays fait face. D'après Statistique Canada, en octobre, le pays comptait 989,000 chômeurs. Cela veut dire 100,000 chômeurs de plus qu'en octobre de l'année dernière. Le taux désaisonnalisé est de 8.3 p. 100, soit une augmentation de 0.8 p. 100 par rapport à la même période de l'année dernière. J'aurais aimé que le député du Lac-Saint-Jean soit ici. Il aurait appris qu'en octobre, sa province comptait 320,000 chômeurs. C'est une véritable honte.

Mais il ne faut pas oublier que ces chiffres ne présentent qu'un aspect de la réalité. Au cours des deux mois d'octobre et de novembre de cette année, 69,000 personnes se sont retirées du marché du travail au Québec, s'apercevant qu'il était inutile de chercher un emploi, et ont tout simplement cessé leurs recherches. Ils ne figuraient plus sur la liste des chômeurs, car pour être inclus dans les chiffres de Statistique Canada, il faut non seulement être chômeur, mais chercher activement du travail. Il était inutile d'en chercher et c'est pourquoi près de 150,000 citoyens d'un peu partout ont été rayés de la population active. On a souvent dit qu'il y avait plus d'un million de chômeurs. Des deux côtés de la Chambre, certains députés du gouvernement ou de l'opposition entendent souvent dire par des professeurs qui jouissent d'une grande sécurité d'emploi et d'un bon salaire ou lisent dans les journaux, sous la plume de certains éditorialistes, qu'il n'est pas si grave d'être chômeur vu qu'il y a l'assurance-chômage et l'aide sociale. Ces gens font valoir, par exemple, que si le mari ne travaille pas, sa femme travaille et que ces gens ne sont donc pas dans une situation trop précaire ou ne cherchent pas vraiment de l'emploi.

L'année dernière, j'ai profité du congé de Noël et du Nouvel An pour rencontrer certains chômeurs de ma circonscription afin de voir quelle était vraiment leur situation. Je voudrais vous citer un ou deux exemples. D'abord, j'ai rencontré un homme de 57 ans qui avait travaillé dans une meunerie pendant 35 ans; il n'avait jamais occupé d'autre emploi. À la fermeture de l'usine il gagnait environ \$8.61 de l'heure ou \$344 par semaine. Son syndicat avait négocié une bonne indemnité de licenciement si bien qu'il avait touché une semaine de salaire pour chaque année de travail soit environ \$12,000. Bien sûr, il touchait des prestations d'assurance-chômage, mais son régime de pension n'était pas très avantageux; sa pension était très réduite. Supposons que l'indemnité de départ et l'assurance-chômage lui permette de vivre décemment pendant un an. À 58 ans, il se retrouverait pratiquement sans rien jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge de 65 ans où il aurait droit à la pension de vieillesse et au Régime de pensions du Canada. J'aimerais qu'un des ministres explique à cet homme ce qu'il pourrait faire en attendant. Les possibilités d'emploi pour un homme de 57 ou 58 ans sont pratiquement nulles.

M. Broadbent: Gerald Bouey devrait peut-être le lui expliquer.